Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 056-200064269-20260619-DEL1319062026-DE

La Gacilly
Glénac • La Chapelle-Gaceline • La Gacilly

**N° : 2026 – 06 – 19 – 13**

Département du Morbihan – Canton de Guer – Commune nouvelle de La Gacilly

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
## Séance du 19 juin 2026

Objet : Voirie – Lancement marché public réhabilitation rues des Ecoles, du Four et placette à La Chapelle Gaceline

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf juin, à 18h30, le conseil municipal de la commune de LA GACILLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie de La Gacilly, sous la présidence de Olivier ATHIMON, Maire de La Gacilly.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Date de convocation du conseil municipal : 12 juin 2026

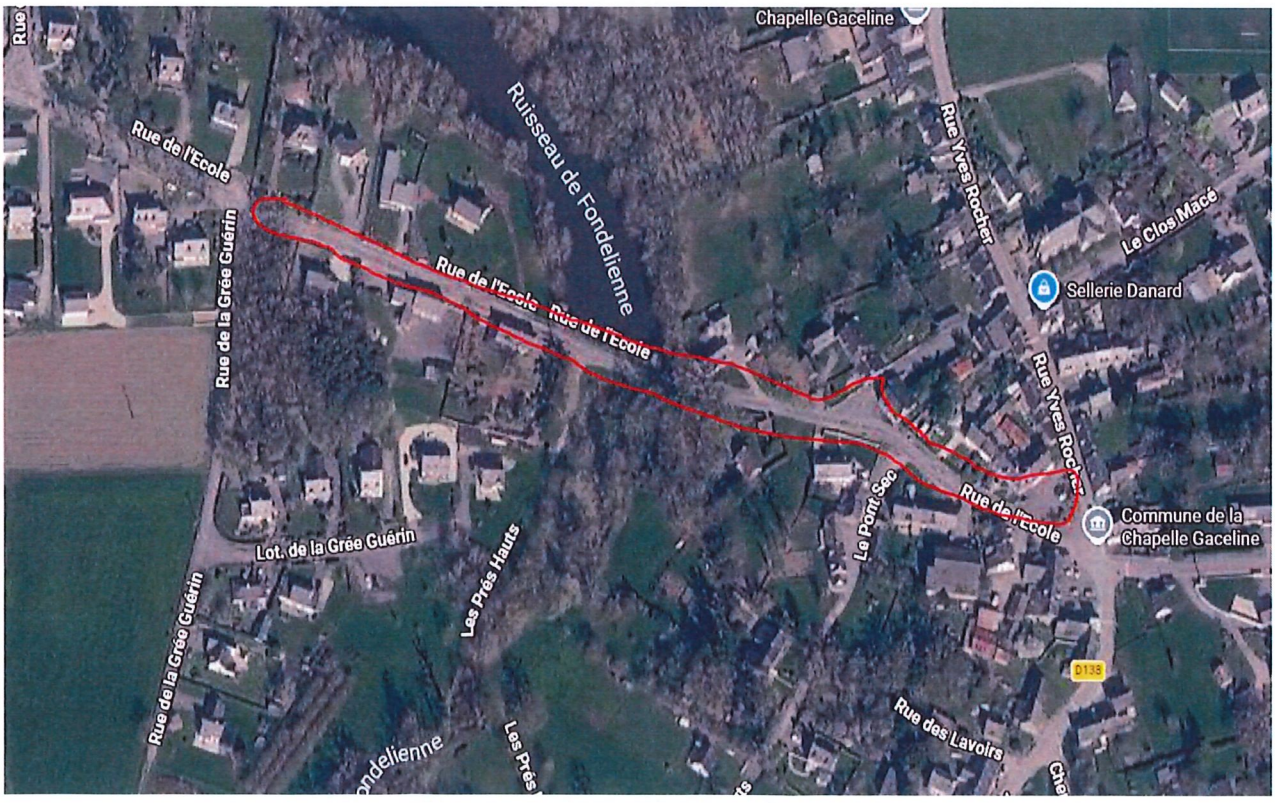
Présents : 23
Absents : 6
Votants : 26

**Présents :** MM. Olivier ATHIMON, Philippe NOGET, Marie FLAGEUL, Sylvie GUILLEMOT, Pierre CHOUPEAUX, Hélène MAGRE, Michel DERROISNE, Joseph GUILLOUCHE, Alain BERNARD, Laurence HUBERT, Chantal THERENE-NAEL, Eric VAUCELLE, Sylvie ROLLO, Anne-Elisabeth BOUCHER, Sylvain LIBEAU, Nicolas PIROT, Charline LEFEUVRE-MORAND, Antoine CHATELLIER, Youenn COMBOT, Martine ROQUAIN-SKRODZKI, Karine BRANCHE, Mallory CANCOUET, Théo DELACOTTE

**Absents :** Catherine LE CHÊNE-COLLEAUX (donne pouvoir à Sylvie GUILLEMOT), Soazig GUERIN (donne pouvoir à Hélène MAGRE), Camille MOREL, Frédéric GLON, (donne pouvoir à Nicolas PIROT), Fabrice GENOUEL, Anne-Cécile LETOURNEL.

Anne-Elisabeth BOUCHER a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'après la réalisation il y a quelques années des travaux d'enfouissement des réseaux, la commune prévoit le lancement d'un marché public pour la réhabilitation de la Rue des Ecoles, de la Rue du Four et de la Placette au carrefour de la Rue des Ecoles et de la Rue Yves Rocher.
Le secteur concerné est le suivant :



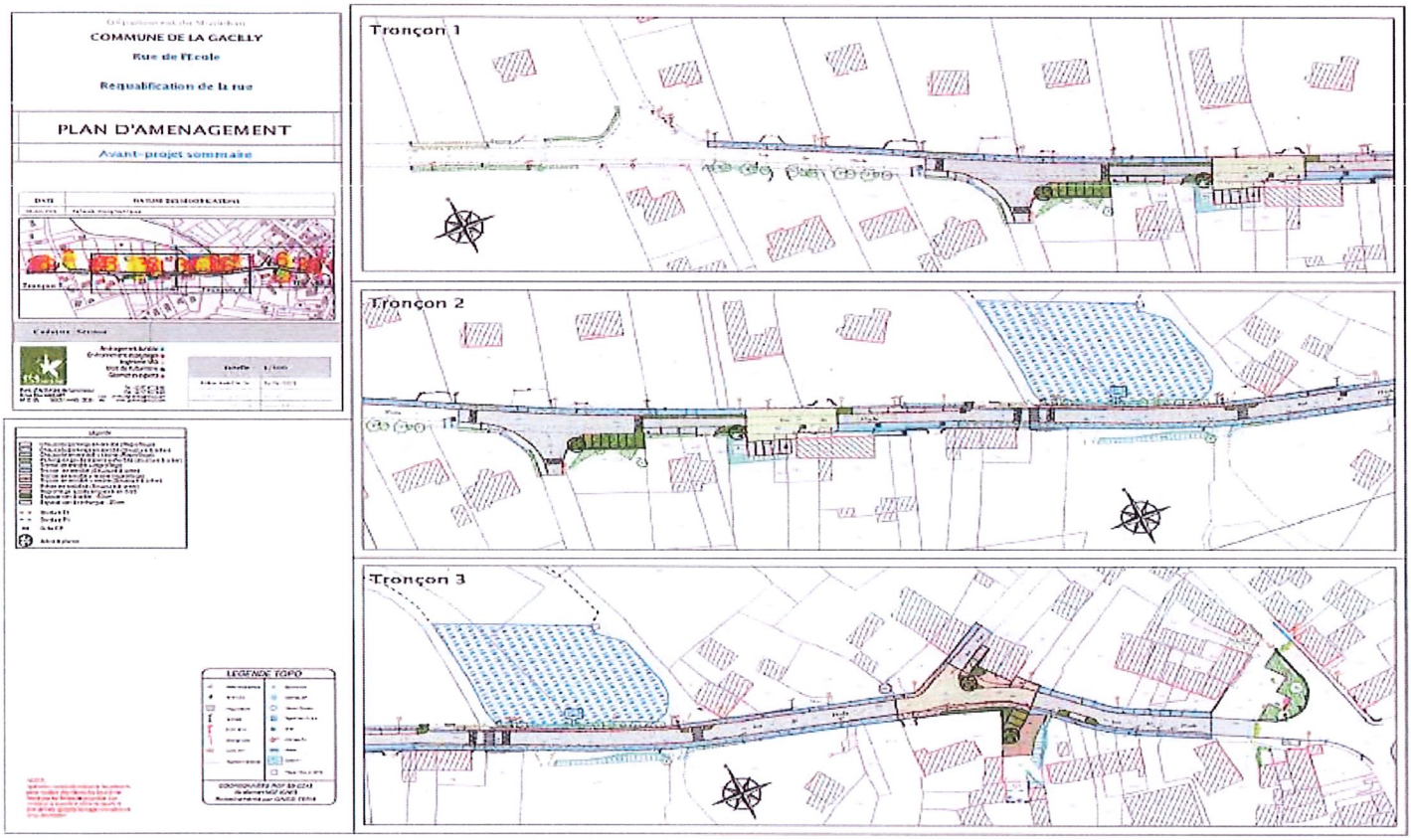
Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 056-200064269-20260619-DEL1319062026-DE

La commune a missionné le cabinet Géo Bretagne Sud pour les missions suivantes :

- Etude d'aménagement
- Préparation du marché public et suivi des travaux

Ce cabinet fait parvenir le projet de Voirie Réseaux Divers (V.R.D.) pour fin Juin/Début Juillet.

L'avant-projet sommaire est le suivant :




*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :*

- De lancer un marché public de travaux pour la réhabilitation des rues sus-mentionnées
- D'autoriser Monsieur Le Maire ou son représentant à signer les documents relatifs à cette opération

Pour extrait conforme
Le Maire Olivier ATHIMON
Pour le Maire et par délégation
Le Maire délégué de La Chapelle-Gaceline
Nicolas PIROT

Délibération certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu

de sa publication ou de sa notification le 06 JUIL. 2026
et de sa réception en Préfecture le 06 JUIL. 2026

MAIRIE DE LA GACILLY
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
(Morbihan)

La secrétaire de séance,
Anne-Elisabeth BOUCHER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rennes, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.
Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.